Belgique-Belgïe
P.P
6700 Arlon 1
BC 0488

# LE COURRIER DU PARC

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

2 200 exemplaires

N° 54 (2e trimestre 2011)

P 202053 - Bureau de dépôt ARLON 1

PARC NATUREL
DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Sommaire :

Le PCDN, un outil supplémentaire au service de la nature ..... 1 & 2
Les activités du centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert » ..... 3
Formation construction bois à l'intention des professionnels ..... 3
Journée festive de la Saint-Erasme .... 4
Juniors Rangers 2011 ..... 4
Fête du Parc et développement durable ..... 5
Le petit plus pour la biodiversité ..... 5
PôlEnergie vous informe ..... 6
Des nouvelles du projet OPTIBIOGAZ ..... 7
Les journées fermes ouvertes dans la Vallée de l'Attert..... 7
Produits locaux ? Votre avis nous intéresse !..... 8
Le coin des associations ..... 8

**Inscription, réservation ou complément d'information ? 063/22 78 55**

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

**Secrétariat** : asbl "Au Pays de l'Attert"
Voie de la Liberté, 107
B-6717 Attert
Tél : 063/22 78 55 Fax : 063/22 16 98
parcnaturel@attert.be
www.aupaysdelattert.be

Rédaction & relecture : Nathalie Druart, Sylvie Hubert, Kévin Mathu, Dominique Scheepers, Elisabeth Tonglet et Benoît Toussaint

Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé.
Ne pas jeter sur la voie publique

## Le PCDN, un outil supplémentaire au service de la nature

**La nature nous concerne tous ! Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice par ses connaissances, ses idées, sa motivation !**

La commune d'Attert et le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert mènent déjà depuis de nombreuses années des actions pour protéger les espèces et préserver l'environnement !

Fin 2010, la commune d'Attert a été sélectionnée pour mettre sur pied son PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature). C'est un programme d'actions qui sert à maintenir, développer et restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant les acteurs locaux.

Comment ?

**En mettant en place un partenariat :** Des groupes de travail vont se constituer suivant les intérêts de chacun dans le but de mettre sur pied des projets et des réalisations. C'est ici que, vous, citoyennes et citoyens de notre commune, vous intervenez ! Ce seront VOS projets et VOS réalisations.

**En réalisant en parallèle une étude du réseau écologique :** Il s'agit de répertorier et cartographier les éléments permettant un maintien et une extension de la biodiversité sur le territoire communal en prenant en compte la nature dans et hors des réserves, sur l'ensemble du territoire, partout où elle a des potentialités de se développer. La commune a désigné le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert comme bureau d'étude pour ce travail.

Le PCDN est un partenariat qui associe acteurs, idées et moyens !

Nous comptons donc sur vous et c'est avec grand plaisir que nous vous convions à **la réunion de présentation du PCDN qui sera organisée le**

**lundi 23 mai 2011 à la salle Robert Schuman à Attert à 20 heures.**

Pour mieux comprendre ce qu'est un PCDN, vous trouverez ci-dessous 2 schémas expliquant sa définition et les étapes à suivre pour l'élaborer.

C'est tous ensemble que des projets sont élaborés et réalisés : nichoirs, mares, jardins naturels …

Il y a les réserves naturelles qui sont des lieux sanctuaires mais la nature ordinaire est elle aussi source de biodiversité

Un PCDN est un programme d'action qui sert à maintenir, développer et restaurer la **biodiversité** au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux.

La biodiversité est la diversité des êtres vivants tant au niveau des écosystèmes que des espèces, des populations et des gènes et ceci dans l'espace et dans le temps.

C'est la commune qui initie et qui est le moteur de son PCDN

Je, tu, il, nous, vous !! Représentant d'une association, d'un métier ou simple citoyen bref toute personne qui veut œuvrer pour la nature chez lui

## COMMENT ASSOCIER DES ACTEURS DIVERS POUR UNE PRISE EN CHARGE DE LA NATURE ?

### 1. REGROUPONS LES CITOYENS

Chaque personne a sa perception de la nature.

Chaque personne peut s'exprimer.

**Le PCDN est un partenariat ouvert !**

### 2. RASSEMBLONS LES IDÉES

Acceptons nos différences et construisons nos premiers accords.

**Le PCDN est un lieu de dialogue constructif !**

### 3. IMAGINONS DES PROJETS POUR LA NATURE

### 4. ELABORONS UN PLAN D'ACTION NATURE

**Le PCDN associe acteurs, idées et moyens !**

### 5. RÉUNISSONS DES MOYENS POUR RÉALISER DES PROJETS

### 6. CONCRÉTISONS DES PROJETS

**Découvrez un outil concret : Le Plan Communal de Développement de la Nature !**

*Avec le soutien de la Région wallonne*

# Les activités du centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert »

Vous le savez certainement, les bâtiments de l'administration communale d'Attert accueillent une exposition permanente qui vous permet de faire un « Voyage au cœur de l'Attert ». Les âges géologiques, les roches et paysage, l'eau, l'agriculture, les légendes et traditions, l'habitat, la nature, les hauts lieux… tous ces thèmes sont abordés dans les différentes salles.

L'exposition est ouverte les dimanches après-midi d'avril à septembre et toute l'année pendant les heures de bureaux (du lundi au jeudi de 9 à 16h et le vendredi de 9 à 14h).

Afin de faire mieux connaissance, voici deux rendez-vous que nous vous proposons :

## Mini-visite au cœur de l'Attert

Le **samedi 23 avril**, une visite guidée du centre sera organisée pour les bout'choux âgés **de 2 à 5 ans.** Les petits visiteurs pourront ainsi découvrir les richesses de notre région. Chasse aux fossiles, jeux, conte… agrémenteront le parcours. En fin d'après-midi, un petit goûter sera offert.

Prix d'entrée : **1 €/enfant (goûter compris).** Durée de la visite : +/- 1h30. Renseignements et inscription obligatoire avant le 21 avril. Nombre d'inscriptions limité !

**Rendez-vous à 15h30** à l'entrée du centre de visite, à Attert. Chaque enfant doit être accompagné par un seul adulte.

Les ardoises imperméables

Chacun sa porte

## « Printemps des Musées »

Le **dimanche 15 mai**, entre 14h et 18h, le centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert » fête le retour du printemps. Bien que l'entrée soit toujours gratuite pour les habitants de la vallée, c'est l'occasion de venir avec la famille, les amis….car ce jour-là personne ne paie ! Profitez-en également pour admirer l'exposition des élèves de Danielle Godart (arts plastiques)

# Formation construction bois à l'intention des professionnels

Dans le cadre du projet Interreg IVA PôlEnergie, l'asbl « Au pays de l'Attert » et l'asbl EnergieAtelier, organisent deux journées de formation axées sur la construction bois qui se dérouleront **les 6 et 13 mai 2011 au Moulin de Beckerich (L).**

Ces journées de formation seront données par Daniel Bourgeois. Ce formateur de l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment a une expérience de plus de 20 ans dans des projets de construction et de rénovation durables.

Plus d'information sur le site Internet de PôlEnergie : http://www.polenergie.eu/?page=professionnels

# Journée festive de la Saint-Erasme

Depuis plusieurs années déjà, le sort de l'ancienne église Saint-Étienne d'Attert nous préoccupe. Construite en 1547, elle semble s'être définitivement endormie au centre du village. Afin de maintenir en éveil l'intérêt porté à ce magnifique bâtiment, l'asbl « Au Pays de l'Attert » et le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert profitent de la fête de Saint-Erasme (autre saint patron de l'église) pour organiser une série d'animations autour de ce joyau architectural.

Rendez-vous le **dimanche 5 juin**, date de l'ancien pèlerinage à Saint-Erasme, Saint honoré à l'église.

De 8 h à 12 h, les amateurs de grand air et de découvertes pourront prendre le départ pour une **marche**. Deux circuits sont proposés : un premier d'environ 18 km pour les sportifs et un second, plus familial, de 7 km. Le départ se fera soit groupé à 8 h pour les sportifs et à 10 h pour les familles soit librement, avec carnet de route (circuits non balisés).

Frais de participation : 2 € donnant droit à une boisson à l'arrivée (eau, jus de pomme, Rulles).

De 10 h à 14 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 30, l'ancienne église sera ouverte. Des **expositions** dont celle de Mme Verboven (Club photo Lambda) et des **visites guidées** vous permettront de découvrir son architecture. Entrée libre.

À partir de 14 h 30, une **animation musicale et contée** vous sera proposée. Tout d'abord, Jacqueline et Walter Lenders du groupe des Trivelins nous emmèneront à l'époque Médiévale. Ensuite, la conteuse Anne Laroche fera parler les pierres ; nul doute qu'elles ont beaucoup de choses à raconter… Enfin, un trio de musiciens emmené par l'attertoise Carmen Soto (clarinette-flûte traversière et guitare) nous transportera dans un univers aux consonances latino-américaines. Entrée : 5 €.

Bar et petite restauration sur place dont les bénéfices iront à la rénovation de l'église.

**Appel aux artistes et bénévoles :**

Nous aimerions avoir l'aide de plusieurs bénévoles pour tenir le bar et le barbecue.

Nous recherchons également des dessins, peintures, photos et autres œuvres ayant pour thème l'ancienne église Saint-Étienne et ses alentours.

Si vous êtes peintre ou dessinateur, venez vous installer au pied de l'ancienne église pour partager vos talents artistiques avec les visiteurs.

# Juniors Rangers 2011

***Tu es curieux et débrouillard, la nature et les métiers qui s'y rapportent t'intéressent, alors tu es prêt pour les Juniors Rangers !***

Ce slogan vous le connaissez maintenant, il annonce la semaine de stage Junior Rangers, une semaine active et ludique pour adolescents âgés de 12 à 14 ans dans le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert. Au programme, journée avec les gardes forestiers, géocaching, entretien des réserves naturelles, mais aussi jeux, sport et fun.

**Dates** : du 4 au 8 juillet 2011
**Prix pour la semaine** : 50 euros
**Renseignements et inscription** : Dominique Scheepers

*Avec le soutien de la Région wallonne*

# Fête du Parc et développement durable

La Grande Fête du Parc et des Associations des 1-2-3 juillet sera cette année encore sous le signe du **développement durable**. Après l'utilisation depuis 2007 de la vaisselle compostable, nous passons à la vitesse supérieure avec l'emploi de **gobelets réutilisables** !

Nous ferons appel à la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg qui propose un service de prêt et de maintenance de gobelets réutilisables. Un système de caution de 1 euro par gobelet sera mis en place. Une fois la consigne réglée, on échange son gobelet usagé contre un propre à chaque nouvelle commande. La récupération de la consigne se fait à tout moment en rendant son gobelet. Une nouvelle expérience et un nouveau pas en faveur du développement durable !

Et nous poursuivrons évidemment nos bonnes habitudes avec les poubelles de tri sélectif, une diminution des documents imprimés (pas d'affiches ou de flyers, des jetons boissons réutilisables à la place des tickets) et bien sûr le petit déjeuner de la Croix-Rouge qui proposera des produits locaux et de saison.

Si vous-même vous avez des idées pour diminuer l'empreinte écologique de la fête, n'hésitez pas à nous communiquer vos suggestions !

## Le petit plus pour la biodiversité

### *Entretenir autant que nécessaire et aussi peu que possible*

Le printemps est de retour et avec lui la nature revit... et nous aussi ! Après ces longs mois d'hiver, il est bon de pouvoir sortir et sentir le soleil nous réchauffer.

Voici également venu le temps du travail au jardin. Et si cette année on repensait le jardin afin d'avoir moins de travail et plus de temps pour en profiter !

C'est ce qu'on appelle la **gestion différenciée des espaces verts**. Elle se traduit par une diversité d'espaces verts où chacun peut trouver son bonheur ! Il y a des espaces pour jouer et se prélasser dans l'herbe, des endroits où observer les plantes et les animaux, des espaces dédiés aux amoureux des rosiers et d'autres pour ceux qui préfèrent la beauté des fleurs sauvages. De plus, la gestion différenciée a moins d'effets négatifs sur l'environnement et sur notre santé. Et si elle est le plus souvent appliquée aux espaces publics, vous pouvez néanmoins utiliser quelques trucs dans votre jardin.

- Désherber régulièrement la terrasse, mais moins souvent l'allée de garage où quelques herbes seront tolérées plutôt que d'utiliser massivement des herbicides. Des méthodes alternatives de désherbage comme le brûlage ou l'eau bouillante peuvent également être utilisées.
- Planter une haie indigène libre qui vous évitera la corvée de la taille régulière et en plus fournira abri et nourriture à nombre d'oiseaux.
- Varier les hauteurs et les fréquences de tonte. De cette façon, on peut délimiter un chemin, tondu chaque semaine très court (± 5 cm), entouré d'une zone récréative où le gazon est tondu un peu plus haut (± 7 cm), elle-même entourée d'une zone peu fréquentée où l'herbe n'est tondue qu'une fois toutes les 2 ou 3 semaines.

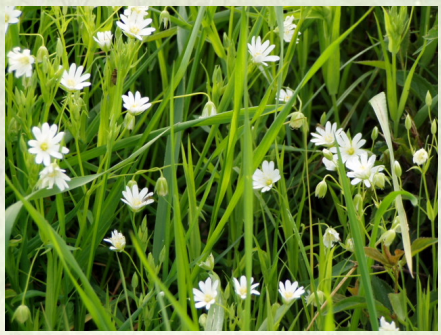

# PôlEnergie vous informe

## À la découverte des installations en énergies renouvelables

Une **carte interactive** a été réalisée et mise en ligne sur le site Internet du projet (www.polenergie.eu). Celle-ci recense les grandes installations en énergies renouvelables que l'on retrouve sur la zone transfrontalière de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise. De plus, des fiches techniques de ces installations sont téléchargeables à partir de cette carte. On y retrouve toutes les caractéristiques techniques, des photos ainsi que les coordonnées des partenaires des projets. Enfin, pour chaque commune, il existe une fiche statistique qui reprend les résultats de l'enquête qui a été menée au début du projet et qui avait pour but de comptabiliser les installations d'énergies renouvelables chez les particuliers de tout le territoire.

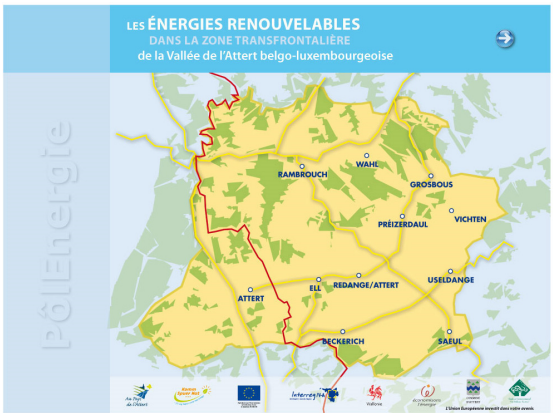

Un **Énergie Tour** (circuit vélo de 26 km) sera mis en place courant mai. Celui-ci vous permettra de découvrir des installations en énergies renouvelables dans la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise. Devant chacune de ces installations, vous trouverez un panneau métallique qui présentera l'installation en français et en allemand.

Un **documentaire vidéo**, présentant les installations en énergies renouvelables qui se situent sur la commune d'Attert, peut être visionné sur le site Internet du projet.

**Avis aux habitants de la commune d'Attert** : Le projet PôlEnergie met gratuitement à votre disposition un conseiller en Energie. Pour tout renseignement, contactez Kévin Mathu au 063/22 78 55 ou par mail (kevin.mathu@attert.be)

Si vous désirez en savoir plus sur ce projet, rendez-vous sur www.polenergie.eu.


L'Union Européenne investit dans votre avenir.

Projet cofinancé par l'Union Européenne via le FEDER dans le cadre du programme INTERREG IV A

Interreg IV-A Großregion · Grande Région

Wallonie

économisons l'énergie

COMMUNE D'ATTERT

Syndicat Intercommunal "De Réidener Kanton"

# Des nouvelles du projet OPTIBIOGAZ

Deuxième projet européen coordonné par l'asbl « Au Pays de l'Attert », « OPTIBIOGAZ - vers une gestion intégrée et optimisée de la production de biogaz à la ferme » a pour but la promotion de la filière du biogaz. Le partenariat développe des outils qui permettront de faciliter la gestion des installations de biométhanisation afin de créer une installation de référence.

## Une maquette pour mieux comprendre

Si on a une idée de comment fonctionne une éolienne ou des panneaux solaires, la biométhanisation reste assez mystérieuse pour la plupart d'entre nous.

Afin de mieux comprendre comment cette source d'énergie renouvelable est produite, l'asbl « Au Pays de l'Attert » a fait réaliser une maquette interactive qui représente une installation de biométhanisation.

Celle-ci est exposée au centre de visite et sera utilisée dans les différentes foires et visites.

Cofinancement :

L'Union Européenne investit dans votre avenir.

Projet cofinancé par l'Union Européenne via le FEDER dans le cadre du programme INTERREG IV A

Interreg IV-A Großregion · Grande Région

Wallonie

économisons l'énergie

Saarland Ministerium für Umwelt

## Les journées fermes ouvertes dans la Vallée de l'Attert

Le week-end des **25 et 26 juin 2011**, deux exploitations agricoles de la vallée participeront aux journées fermes ouvertes organisées par l'APAQ-W.

Diverses activités seront proposées durant les deux jours.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici les caractéristiques des deux fermes participantes :

**Ferme du Faascht (Grendel) :**

Propriétaires : Jean et Nicolas Kessler

Qu'y fait-on ? :

- Production de lait, élevage et engraissement Limousin et Blanc Bleu Belge.
- Diversification agricole avec une installation de biométhanisation (production d'électricité, de chaleur et d'engrais à haut pouvoir fertilisant).

**Ferme Meer (Metzert) :**

Propriétaires : Jean-Marie et Chantal Meer

Qu'y fait-on ? :

- Exploitation 100 % BIO.
- Élevage, engraissement et commercialisation de la race Salers.

Le programme des activités sera consultable sur le site www.jfo.be. Pour ne pas rater la mise en ligne, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le site. Ainsi, le programme parviendra dans votre boîte mail dès qu'il sera prêt.

# Le coin des associations

**SYNDICAT D'INITIATIVES DU VAL D'ATTERT**

**Lundi 25/04 :** marche ADEPS au départ de la Marronnelle à Thiaumont ; 5, 10 & 20 km ; petite restauration

**Les jeudis à 13h30 et les dimanches à 9h30** : marche d'environ 8 km à partir de villages différents

Jules Coibion 063/23 62 88 - jules.coibion@skynet.be

Plus d'info : www.attert.be/loisirs/tourisme/syndicat-dinitiative-du-val-dattert/syndicat-dinitiative-du-val-dattert

**ROYALE CONCORDIA HEINSTERT**

**Samedi 30/04 à 20h** : concert de printemps à la salle Concordia

M. Thiery 063/22 27 87- thierymich@yahoo.fr

**LE TILLEUL - HEINSTERT**

**Dimanche 1/05 à 9h30** : maikrantz : marche rallye nature, ± 12 km accessible à tous (possibilité de ne marcher que le matin). Pique-nique à apporter mais soupe fournie. Soir: assiette (jambon cuit et cru, charcuterie, frites, salades) ; Adultes : 9 € - Moins de 12 ans : 5 €. Inscription nécessaire pour le repas pour le 26 avril au plus tard chez Bénédicte 063/23 69 13 - tilleul.asbl@yahoo.fr

**ROTARY CLUB ATTERT, SÛRE ET SEMOIS**

**Dimanche 8/05 à Colpach-Bas** : festival des fanfares de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise ; château

**CLUB DE LA FONTAINE NOBRESSART**

**Vendredi 3/06 :** la « 6717 » Run & Bike, 17 km

**Du vendredi 24 au lundi 27/06** : fête du village et Noc en Nob

**CROIX-ROUGE SECTION ATTERT**

**Lundi 27/06 de 15 à 20h et mardi 28/06 de 16 à 20h** : Collectes de sang, salle du Cothurne à Attert

Mady Gaul-Dessoy 063/21 65 36

**TENNIS CLUB VAL D'ATTERT - ATTERT**

**Samedi 16/7 :** tournoi de tennis de la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise

**A.S. NOTHOMB-POST**

**Samedi 16 et dimanche 17/7** : coupe de la Vallée

***Voir aussi : www.aupaysdelattert.be/agenda.php***

# Produits locaux ? Votre avis nous intéresse !

Le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut a initié sur son territoire une enquête dont l'objectif est de cerner les attentes des consommateurs engagés ou prêts à s'engager dans une démarche d'achats responsables, en vue de la mise en place et du développement de structures de commercialisation de produits locaux. D'autres parcs naturels dont celui de la Vallée de l'Attert ont décidé de relayer cette enquête sur leur propre territoire.

Vous habitez sur le territoire du Parc naturel ou à proximité ? Répondez au questionnaire mis en ligne sur le site www.aupaysdelattert.be, donnez votre avis et contribuez ainsi à une meilleure connaissance de l'intérêt porté aux produits locaux. Cela ne vous prendra que quelques minutes.

Quelques informations complémentaires pour répondre au mieux au questionnaire :

- Par produit local, on entend tout produit (transformé ou non) issu d'une exploitation agricole (lait, beurre, fromage, yaourt, crème glacée, viande de bœuf, de porc, de mouton, volailles, lapins, œufs, pommes de terre, légumes, fruits…) ou tout produit récolté et/ou transformé, élaboré par un artisan (boulangerie, pâtisserie, charcuterie, confitures, miel, alcool, bières, chocolats, huiles, vinaigres, jus de fruits, confiserie…) du territoire.
- Par circuit court, on entend la vente d'un produit au consommateur directement par un producteur ou par un intermédiaire unique.

Le questionnaire, en ligne jusqu'à la fin du mois de juin, sera traité de manière confidentielle. Les données individuelles ne seront en aucune façon utilisées à d'autres fins que celles de l'étude.

Un tout grand merci pour votre collaboration.